

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU  
DEVELOPPEMENT RURAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE CABINET

\*\*\*\*\*

N° 171 /MADR/DIRCAB.2019



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

\*\*\*\*\*

09 AVR 2019

Bangui, le

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
BUREAU PAYS RCA

09 AVR. 2019

**COCAF** 10/04/2019

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

A

Monsieur le Responsable Pays de la Banque Africaine de Développement  
(BAD)

**BANGUI**

**OBJET :** Reconfirmation, désignation de la Banque Africaine de Développement (BAD)  
comme Entité de Supervision et de Mise en œuvre du Programme GAFSP en  
République Centrafricaine.

Monsieur le Responsable Pays,

En référence à votre correspondance du 05 avril 2019 sur le sujet susmentionné, nous  
venons par cette présente RECONFIRMER le choix et la désignation de la Banque  
Africaine de Développement (BAD) comme entité de supervision dans le cadre de  
l'Appel à Proposition du GAFSP. Dans ce contexte, la Banque Africaine de  
Développement est mandatée pour appuyer la Gouvernement Centrafricain dans la  
mobilisation des ressources en vue de la préparation, formulation et mise en œuvre du  
projet GAFSP en République Centrafricaine.

Dans cette perspective et pour des facilités opérationnelles et de mise en œuvre,  
Monsieur **YAKENDE Rodrigue Prosper**, Chargé de mission en matière d'Agriculture, est  
désigné Point Focal, chargé de la Coordination du Programme au sein du Ministère de  
l'Agriculture et du Développement Rural et travaillera avec les différents services  
techniques.

Avec l'espoir d'une coopération fructueuse, nous vous prions de croire, Monsieur le  
Responsable Pays, en l'assurance de notre considération très distinguée.



LE MINISTRE Honoré FEÏZOURE

- Copies :** - SEM. Firmin NGREBADA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
- M. Félix MOLOUA, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération ;  
- M. Amadou Bi ALIOU Ministre de l'Élevage et de la Santé Animale